

CULTURE**Adhésion à l'Association des Musées et Centres
pour le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (AMCSTI)****EXPOSE DES MOTIFS**

Depuis 2005, la ville d'Ivry a choisi de développer la culture scientifique et organise chaque année un salon du Livre d'Histoire des Sciences et Techniques.

La diffusion de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) est aujourd'hui à l'intersection de plusieurs enjeux : l'accès de tous les citoyens aux sciences, le développement du goût des jeunes pour les sciences et la valorisation du patrimoine scientifique, technique et industriel.

L'AMCSTI est un groupement national d'acteurs de la culture scientifique et compte près de 230 adhérents. Elle a pour mission d'œuvrer pour la reconnaissance et le développement de la CSTI en France.

L'adhésion à l'AMCSTI permettra à la ville d'apparaître de manière plus intelligible au sein de la communauté de la CSTI, de donner une meilleure visibilité au salon, de rencontrer de potentiels nouveaux partenaires aux opérations municipales de culture scientifique : le salon, les rendez-vous des sciences et le projet d'implantation de l'Eclateur.

Au vu de ces éléments et dans l'intérêt de la Ville, je vous propose d'adhérer à l'Association des Musées et Centres pour le Développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle, d'en approuver les statuts et de désigner un représentant.

Le coût de cette adhésion annuelle s'élève à 125 €.

La dépense en résultant a été prévue au budget primitif.

P.J. : statuts

CULTURE

Adhésion à l'Association des Musées et Centres pour le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (AMCSTI)

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

considérant que la diffusion de la culture scientifique et technique fait partie intégrante des choix de la municipalité, afin de permettre l'accès de tous les citoyens à la connaissance, aux sciences, aux techniques et à l'innovation,

considérant que la ville d'Ivry a choisi de développer la culture scientifique et organise chaque année un salon du Livre d'Histoire des Sciences et Techniques

considérant l'intérêt pour la Ville d'adhérer à un réseau de culture scientifique tel que l'Association des Musées et Centres pour le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (AMCSTI) pour donner une meilleure visibilité au Salon du Livre d'Histoire des Sciences et des Techniques, rencontrer des partenaires potentiels et participer aux congrès proposés par l'association,

vu les statuts de ladite association, ci-annexés,

vu le budget communal,

DELIBERE

par 38 voix pour et 4 abstentions

ARTICLE 1 : DECIDE d'adhérer à l'Association des Musées et Centres pour le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle et APPROUVE ses statuts.

ARTICLE 2 : DESIGNER pour représenter la ville à l'assemblée générale de l'Association Madame Marie Pieron.

ARTICLE 3 : AUTORISE le versement de la cotisation annuelle et PRECISE que son montant s'élève à 125 € pour l'année 2013.

ARTICLE 4 : DIT que la dépense en résultant sera imputée au budget communal

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 27 JUIN 2013

RECU EN PREFECTURE

LE 27 JUIN 2013

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 27 JUIN 2013